

DECISION N° 20240920\_P\_136  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec « Les Francas » Haute Loire pour des ateliers ludothèque « jeux et jouets » en faveur de groupe d'enfants âgés de 0 à 5 ans, de 6 à 12 ans et à partir de 10 ans dans le cadre du REAAP de l'espace de vie sociale Pierre ROYON.**

Le Président,

N° 20240920\_P\_136

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Les Francas Haute Loire**  
10 cour de la liberté  
43770 Chadrac

Pour 3 ateliers atelier ludothèque « jeux et jouets » à destination des enfants, adolescents et adultes du territoire dans le cadre du projet REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) de l'Espace de Vie Sociale Pierre ROYON.

**Durée :** 3 ateliers de 2h00

**Date début :** Le 28 septembre, le 12 Octobre et le 19 Octobre 2024

**Lieu :** Espace de vie sociale Pierre ROYON

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

**Montant : 424.16€ TTC**

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 Septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240920-20240920\_P\_136-AU  
Reçu le 27/09/2024